

Cirque à l'école  
Dossier de présentation



**Ecole de cirque**



## Présentation de l'association

Aéro'Sol est une association créée le 19 novembre 2016. Elle a pour but de démocratiser les arts du cirque. Pour ce faire, plusieurs axes sont prévus :

- Organiser des cours et stages de cirque
- Proposer à qui le désire de se confronter au monde du spectacle au travers de scènes ouvertes
- Accueillir les artistes professionnels et/ou amateurs désirant un espace de pratique
- Intervenir auprès des établissements scolaires et socio-culturels
- Accueillir toutes les initiatives jugées pertinentes d'où qu'elles viennent.



La structure est implantée sur l'Eurométropole de Strasbourg et a un rayon d'action à l'échelle du département du Bas-Rhin.

Nous proposons donc des activités de pratique des arts du cirque au sein des établissements scolaires du premier degré.



## Dans les écoles

### Activités proposées

L'école de cirque propose de se déplacer au sein des établissements scolaires afin d'y proposer des ateliers d'initiation aux arts du cirque. En raison de l'équipement des écoles, toutes les activités ne peuvent être pratiquées (les aériens par exemple). Nous avons donc décidé de nous concentrer vers les activités au sol telles que les équilibres (sur boule, sur rouleau américain), les différentes formes de jonglerie (balles, massues, anneaux, diabolos, bâtons du diable...), l'acrobatie et les arts clownesques.

Le contenu des ateliers se décidera en accord avec l'équipe pédagogique de chaque établissement. Notre objectif est avant tout de faire découvrir le monde du cirque aux enfants, mais à travers cela nous véhiculons des valeurs telles que l'entraide, la persévérance, le travail collectif... Ainsi nos interventions sont de véritables ateliers d'éducation populaire.





## L'intervenant

### Pierre-Guillaume DUMAS SILVA



L'encadrement des ateliers est assuré par un professeur de cirque expérimenté. C'est à l'âge de 14 ans, au collège, qu'il découvre les arts du cirque grâce à la jonglerie qu'il pratique tout d'abord de manière autodidacte. A 19 ans il se professionnalise en rentrant dans une formation pour enseigner le trapèze volant en village vacances. Après s'être forgé une solide expérience dans les aériens, il s'installe à l'école de cirque Achille Zavatta à Mulhouse où il se spécialise aussi dans l'enseignement de l'acrobatie. Après un passage à l'école de cirque de Bordeaux et à Graine de cirque, il décide en 2016 de fonder l'association Aéro'Sol afin de compléter l'offre circassienne dans le Bas-Rhin.

## Dans les écoles

### Différentes formules

En ce qui concerne l'organisation des activités de cirque à l'école, plusieurs possibilités sont offertes par l'association. Le choix dépendra des attentes pédagogiques et des moyens logistiques de chaque école. Chaque projet est unique et sera élaboré en partenariat avec l'établissement, nous ne faisons pas d'interventions clés en main et toutes prêtes. Nous proposons des séances au sein de l'école pour une ou plusieurs classes (jusqu'à 5). Les propositions suivantes peuvent être modifiées et adaptées à vos besoins :

- Intervention hebdomadaire d'une heure sur un trimestre (entre 11h et 13h d'activité)
- Intervention hebdomadaire d'1h30 à 2h sur un trimestre (entre 18h et 25h d'activité)
- Intervention d'une heure à 1h30 sur l'année de novembre à juin (entre 20h et 36h d'activité)
- Stage de cirque : 1h30 ou 2h d'atelier par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis d'une même semaine avec une ou plusieurs classes (pas en simultané) pour 6 à 8h d'activité par semaine (possibilité d'intervenir plusieurs semaines consécutives ou non).





## Intervention d'une heure sur un trimestre



Ce type de format qui est tout particulièrement adapté aux classes de la maternelle au CP, favorise la concentration afin de pratiquer dans les meilleures conditions. L'objectif de ce type d'intervention est la découverte de différentes disciplines liées aux arts du cirque. Cela se déroule pendant une heure par semaine au sein de l'établissement scolaire.

### Avantages :

- Facilite la concentration, surtout chez les petits
- Volume d'activité léger afin de s'adapter aux besoins de chacun
- Idéal pour une simple découverte

## Intervention d'1H30 à 2H sur un trimestre

Ce type d'intervention est adapté aux écoles primaires : 1h30 du CP au CE2 ou 2h pour les CM1 et CM2 (les horaires peuvent bien entendu être adaptés selon les projets). Il favorise une découverte plus large de l'activité et peut donner lieu à un travail de restitution en fin de cycle. Cela se déroule pendant 1h30 à 2h par semaine au sein de l'établissement scolaire.



### Avantages :

- Durée des activités permettant d'approfondir chaque discipline
- Possibilité de faire une restitution du travail effectué au cours des ateliers
- Apprentissage technique au-delà de la simple découverte

## Intervention annuelle d'une heure à 1h30



Ces activités se déroulent entre novembre et juin afin de s'adapter au volume d'activité nécessaire à la réalisation du projet de chaque établissement. Elles sont plus orientées vers un public plus âgé (de CE2 à CM2) et ont pour objectif une initiation nettement plus approfondie et la réalisation d'un réel partenariat avec l'école dans la durée, une restitution en fin d'année est vivement conseillée. Ces activités se déroulent pendant une heure à 1h30 par semaine au sein de l'établissement.

### Avantages :

- Travail technique poussé, réel apprentissage et progression visible
- Projet à long terme permettant un rendu de qualité en fin d'année
- Apport en termes de motricité qui sera bénéfique à l'enfant tout au long de sa vie





## Stage de cirque

Il s'agit d'un stage d'une semaine (sur 4 jours) qui peut être réalisé avec plusieurs classes (maximum 4) au sein de l'établissement scolaire. L'intervention comprend 1h30 ou 2h d'activité par jour. Cela représente donc un volume de 6 à 8h par semaine, ce temps d'activité est très court si il est partagé entre plusieurs classes, l'intervention se limite donc à une découverte rapide des différentes disciplines. Il est toutefois possible de prévoir des interventions plus longues pour un nombre de classe plus restreint afin d'aller un peu plus loin dans la pratique.



### Avantages :

- Facilité d'organisation
- Possibilité de toucher un nombre plus important d'enfants



# Tarifs

Afin d'établir une certaine égalité entre les différentes écoles, nous avons décidé d'appliquer un tarif unique de 75€/heure. À noter que ce tarif est tout compris : trajets, animation, réunion de préparation et mise à disposition du matériel. Voici quelques exemples sachant que nous nous efforçons de répondre à toutes les attentes et qu'il est possible d'adapter le volume horaire.

## Exemple de tarifs :

Stage de cirque : 6h d'activité = 450€ - 8h d'activité : 600€

Trimestre 1h : 12h d'activité = 900€

Trimestre 2h : 24h d'activité = 1800€

Année 1h30 : 36h d'activité = 2700€



## Contact

Association Aéro'Sol  
33 rue du maréchal Lefebvre  
67100 Strasbourg  
06 80 70 41 67  
[Aero-Sol@outlook.fr](mailto:Aero-Sol@outlook.fr)

Association inscrite au registre du tribunal de Strasbourg Vol 94 Folio 329  
SIRET : 824 774 426 00020

L'association est agréée par l'académie de Strasbourg pour le titre 1 et pour le premier degré.